2025/10/10 11:23 1/1 Cour d'appel

La Cour d'appel de Pau a été instituée par la loi du 27 ventôse an VIII (18 mars 1800), qui a créé trente tribunaux d'appel en France. Au fil du XIX<sup>e</sup> siècle, l'appellation de ces juridictions a varié selon les régimes politiques, mais le terme « cour d'appel » s'est imposé durant les périodes républicaines et a perduré depuis.

## Wikipédia

From:

https://sui-juris.fr/wiki/ - :Res-sources sui-juris.

Permanent link:

https://sui-juris.fr/wiki/doku.php?id=dossiers-generaux:cour\_dappel&rev=1734714893



